

Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le

ID : 019-200078947-20241108-2024_11_08_11-DE



Syndicat
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SYNDICAT DE LA DIEGE**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit novembre à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Avenue du Gaud à MEYMAC, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Bernard BOUROTTE, délégué suppléant de la commune de SERANDON

Date de convocation : 10/10/2024

Membres en exercice : 134	Présents : 94	Votants : 94	Pour : 94	Abstention : 0	Contre : 0
----------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	-----------------------	-------------------

Référence DIEGE :	2024-11-08-11
--------------------------	----------------------

Objet :	Eclairage public : candidature au sous-programme LUM'ACTEE+ de la FNCCR
----------------	--

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat de la Diège a été lauréat en 2023 du programme LUM'ACTE de la FNCCR pour le volet « Audit énergétique et patrimonial » de l'éclairage public.

Monsieur le Président explique que le Syndicat de la Diège peut candidater sur le nouveau programme LUM'ACTEE+ de la FNCCR afin d'obtenir un financement sur les prestations assurées en interne par les agents du Syndicat en matière d'éclairage public.

Monsieur le Président précise que le Syndicat souhaite candidater au titre du « Lot 1 – Temps Interne » du nouveau programme LUM'ACTEE+ comme suit :

- Temps passé par les agents pour le développement d'un outil de GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) pour la traçabilité des interventions sur l'éclairage public ;
- Temps passé par les agents pour les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre pour le chantier de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public CREPUSCULE.

Monsieur le Président soumet à l'approbation du comité syndical la candidature du Syndicat de la Diège au nouveau programme LUM'ACTEE+ de la FNCCR.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

- Approuvent la proposition de Monsieur le Président ;
- Autorisent Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à MEYMAC,
Le 08/11/2024
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

